



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2024-307**

Séance publique du

19 juillet 2024

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240719-271751-DE-1-1
Date de signature : 23/07/2024
Date de réception : lundi 22 juillet 2024
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (SEANCES DU 02 JUILLET 2024 ET DU 09 JUILLET 2024 - EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES TITULAIRES DE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC).

Le 19 juillet 2024 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 12 juillet 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Monsieur Emmanuel HENRY, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Kayané BIANCO à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Agnès DAURES à Madame Claudie HUBERT, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Perrine MEGGIATO à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Marc PENA, Monsieur Pierre SPANO.

Secrétaire : Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



Secrétariat Général
Direction Assemblées et Vie
Institutionnelle

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUILLET 2024

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS
CO-RAPPORTEUR(S) : Madame AUGÉY Dominique

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (SEANCES DU 02 JUILLET 2024 ET DU 09 JUILLET 2024 - EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES TITULAIRES DE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC).-
Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il résulte des termes de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) que le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) présente au Conseil Municipal un état des travaux réalisés par la commission.

Conformément à l'article précité, la commission doit se réunir une fois par an pour examiner, notamment, les rapports d'activité des délégataires de service public ainsi que le rapport sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement, un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière et le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

En plus de cette réunion annuelle, la commission est consultée pour avis sur :

- tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L.1411-4 ;
- tout projet de création de régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L.1414-2 ;
- tout projet de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme

de recherche et de développement avant la décision d'y engager le service.

En application de l'article L.1411-3 du CGCT, les délégataires des contrats de Délégation de Service Public (DSP) produisent un rapport annuel rendant compte des opérations afférentes à l'exécution de la DSP – lesdits rapports sont soumis à l'examen de la CCSPL.

La CCSPL s'est réunie le 02 juillet 2024 et le 09 juillet 2024 pour étudier les rapports d'activité des délégations suivantes :

- EXPLOITATION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS au titre de l'année 2023.
- RESEAU DE CHALEUR URBAIN au titre de l'année 2023.
- ARENA au titre de l'année 2022 et de l'année 2023.
- CASINO MUNICIPAL au titre de l'année 2023.
- GRAND THEATRE DE PROVENCE au titre de l'année 2023.
- 6MIC au titre de l'année 2023

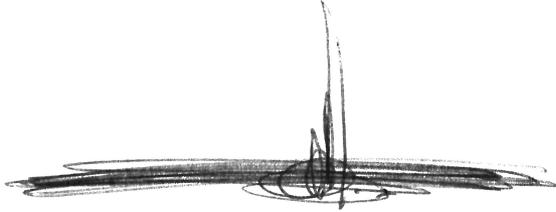
Compte-tenu de ce qui vient d'être exposé, je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **PRENDRE ACTE** du compte-rendu des séances du 02 juillet 2024 et du 09 juillet 2024 de la CCSPL qui a étudié les rapports d'activités de délégation de service public suivants : EXPLOITATION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE au titre de l'année 2023, RESEAU DE CHALEUR URBAIN au titre de l'année 2023, ARENA au titre de l'année 2022 et de l'année 2023, CASINO MUNICIPAL au titre de l'année 2023, GRAND THEATRE DE PROVENCE au titre de l'année 2023 et 6MIC au titre de l'année 2023.

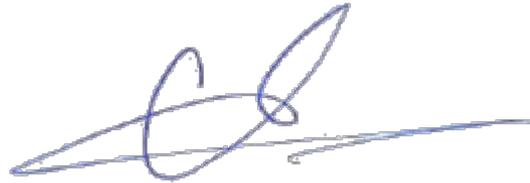
DL.2024-307 - INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (SEANCES DU 02 JUILLET 2024 ET DU 09 JUILLET 2024 - EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES TITULAIRES DE CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC).- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

A black ink signature consisting of a vertical line that loops at the top and ends in a horizontal stroke with a small flourish.

Le secrétaire de séance,
Madame Aliénor COUTIAUX LACLADERE

A blue ink signature with a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 23 juillet 2024
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

SEANCES DU MARDI 02 JUILLET 2024
ET DU MARDI 09 JUILLET 2024

PROCES-VERBAL

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE :

Président :

Madame Sophie JOISSAINS, Maire de la Ville d'Aix en Provence ou son représentant
Mme Dominique AUGÉY, 6^{ème} Adjoint

Représentants du Conseil Municipal :

- M. Jean-François DUBOST
- Mme Fabienne VINCENTI
- Mme Amandine JANER
- Mme Solène TRIVIDIC
- Mme Laurence ANGELETTI
- Mme Claudie HUBERT

Représentants des Associations :

- Fédération des CIQ
- Association Contribuables Associés (ACA)
- Aix Université Club (AUC)
- Centre Permanent Initiatives pour l'Environnement d'Aix-en-Provence
- Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix les Milles
- Automobile Club Aixois
- Association Aix en Commerce
- UDAF 13

PERSONNEL MUNICIPAL

- DIRECTION ASSEMBLEES ET VIE INSTITUTIONNELLE
- DGAS FINANCE ECONOMIE JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE
- D.G.A.S CULTURE PATRIMOINE MUSEES ET ATTRACTIVITES
- D.G.A.S. INFRASTRUCTURES ET DEPLACEMENTS

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

La CCSPL s'est réunie le 02 juillet 2024 pour étudier les rapports d'activité des délégations suivantes :

- EXPLOITATION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS au titre de l'année 2023.
- RESEAU DE CHALEUR URBAIN au titre de l'année 2023.
- ARENA au titre de l'année 2022 et de l'année 2023.

La CCSPL s'est réunie le 09 juillet 2024 pour étudier les rapports d'activité des délégations suivantes :

- CASINO MUNICIPAL au titre de l'année 2023.
- GRAND THEATRE DE PROVENCE au titre de l'année 2023.
- 6MIC au titre de l'année 2023

DEROULEMENT DES SEANCES

La Présidente vérifie le quorum qui est constitué et demande aux délégataires de présenter leur rapport d'activité.

SEANCE DU 02 JUILLET 2024

(Transcription en synthèse des débats)

1- EXPLOITATION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS :

Présentation du délégataire :

Le délégataire présente une carte de l'implantation des crèches sur la commune (20 sites).

Synthèse de l'occupation :

- 803 familles sont sur une liste d'attente (en décembre 2023)
- une commission clôture actuellement les attributions pour la rentrée 2024

Au niveau de la qualité des crèches, la certification « crèches-expert » a été mise en place. Ce n'est pas le délégataire qui évalue les crèches, mais une expertise externe au groupe. 138 points de contrôles sont vérifiés par le délégataire et ensuite un auditeur (SGS ICS) certifie les établissements. En 2023, 19 sites ont été certifiés.

Une démarche RSE, trois enjeux : social, sociétal et éducatif.

-Offrir aux collaborateurs un environnement inclusif, entretenir une relation éthique, responsable et partenaire avec nos clients, et une sensibilisation de nos collaborateurs à une

conduite responsable dans tous les gestes du quotidien

-Au niveau de l'impact environnemental : actions et démarches pour réduire l'empreinte carbone, conception d'audits internes et externes.

-Favoriser la formation, les VAE, accompagner les salariés.

-Offrir un environnement favorable au développement des enfants et accompagner les familles dans leur rôle de parents.

Sur la restauration :

Présentation du prestataire « Ansamble » (depuis 2019)

En 2023, il y a eu une amélioration de l'offre de restauration : cuisine entièrement « fait maison » à base de produits frais biologiques (50%) et locaux (75%). Le prestataire a lancé une démarche de protection de l'environnement avec la livraison des repas dans des barquettes végétales et compostables. Il a également opté pour des menus évolutifs.

Le délégataire rappelle que « Ansamble » est le premier et unique fournisseur de repas spécialisé dans la petite enfance et qu'il respecte les points énoncés par les lois EGALIM. L'indice de satisfaction des familles est bon et des visites seront organisées pour les parents et les élus du site de production d'ici la fin du mois de juillet (*Atelier culinaire à Mondragon*). Des repas sont aussi offerts aux parents pour leur faire découvrir la qualité de la prestation.

Question : Est-ce que la plate-forme de Meyreuil a été conservée ?

Le délégataire : oui, dans le double objectif de réduire les distances et de créer des emplois locaux.

Dans la recherche d'optimisation, le mode de livraison a évolué (la veille pour le lendemain) pour éviter les anomalies de livraisons et un poste de suivi des clients, qui passe dans les structures, a été créé.

Sur le plan de la communication :

Pour que les parents découvrent le matin la vie de la crèche, les activités et les réunions proposées, des visuels sont affichés régulièrement.

Utilisation de « newsletter » sur les actions mises en place.

Création d'une application « Les chaperons et vous » pour que les parents retrouvent des photos des activités. L'application évolue en 2024 pour permettre aux parents de recevoir des données de leurs enfants (déploiement depuis mai 2024 en fonction des sites). L'ensemble des photos et des données sont publiées après validation de la directrice de la crèche. L'utilisation des tablettes et des réseaux informatiques sont strictement encadrés pour éviter toutes formes de dérives. Des outils informatiques de masquages et d'anonymisation sont prévus pour respecter les autorisations parentales.

Question : Est-ce que tous les parents sont à l'aise avec internet ? Avez-vous un retour sur des difficultés avec cet outil ?

Le délégataire : En fonction des quartiers, il y a des variations. Comme il y a des photos des enfants, ils sont majoritairement favorables à cette proposition. En cas de difficultés, ils

peuvent être accompagnés par la directrice. Mais il n'y a pas d'obligations. L'utilisation d'applications informatiques et des mobiles permet un gain de temps pour les parents et une meilleure circulation des informations sur la journée

Question : Est-ce que tous les parents ont une connexion internet ? Est-ce qu'il y a des familles « sans internet » ?

Le délégataire : On ne connaît pas de familles, il doit y en avoir, mais la transmission orale des informations se fait toujours le soir, ça ne change pas. Les photos peuvent être aussi transmises par un autre moyen (cahier de vie). Il y a eu des familles qui n'avaient pas internet, mais ce sont des choses qui sont mises en place individuellement. Par ailleurs, cela ne concerne que les animations, les informations personnelles ne sont pas publiées (événements de la journée).

Question : Quelles sont les différences entre le référentiel national et votre référentiel ? Pourquoi une crèche n'a pas été certifiée ?

Le délégataire : LPCR ont été les premiers à répondre au référentiel national. Le référentiel de l'entreprise intègre la démarche des sites à répondre à la certification. Un audit est réalisé pour permettre pour évaluer le niveau d'intégrité de la crèche au référentiel de l'entreprise.

Une crèche n'a pas obtenu la certification mais a été auditée. De nombreux mouvements internes n'ont pas permis de l'évaluer correctement et elle a été oubliée mais elle n'a pas de problématiques spécifiques.

Chaque année c'est une centaine de crèches qui sont auditées (audit crèche-expert). Les rapports sont disponibles sur chaque site.

Le référentiel national c'est la loi NORMA, soit les mesures minimums à respecter (sécurité des enfants, normes des bâtiments, protection des salariés...). Le référentiel entreprise intègre plus de points de contrôle que prévus (plus de 138 points supplémentaires pour le label crèche-expert). Ces points sont très précis et concerne la vie quotidienne : par exemple, le fait que chaque enfant a un porte-manteau individuel.

Question : Est-ce que les temps forts avec les parents sont réalisés tous les mois ?

Le délégataire : Les temps festifs ne sont pas forcément réalisés tous les mois, mais il y a des animations régulières (carnaval, ...).

Question : Est-ce qu'il serait possible d'avoir ce catalogue de points de contrôle ? Est-il possible de demander l'ajout d'un point supplémentaire ?

Le délégataire : C'est possible, mais c'est une certification. Il est très difficile de la modifier, par exemple lorsqu'il y a eu la crise sanitaire liée au COVID, certains points n'étaient plus réalisables.

Toutefois, malgré sa rigidité on peut le faire évoluer. A partir de 2024, en partant sur une double labellisation, il y aura plus de facilité.

Question : Sur le suivi de l'enfant et la saisie dans l'application informatique, est-ce que cela ne demande pas trop de temps pour saisir les données ?

Le délégataire : Au contraire, avant il était noté sur chaque cahier les informations

journalières. Avec l'informatique, il y a un gain de temps. Les données sont saisies pour plusieurs enfants simultanément.

Question : Est-ce que ces informations diffusées sont vues collectivement ?

Le délégataire : Non, elles sont confidentielles et individualisées.

Question : Pouvez-vous nous remettre des captures d'écrans ?

Le délégataire : oui.

Question : Est-ce que la tablette est en permanence avec les enfants ?

Le délégataire : Non, les tablettes sont rangées et ne sont utilisées que lorsqu'il y a des photos réalisées pendant les ateliers. C'est souvent une autre personne qui fait la photo. Il n'y a pas de photos systématiques. Après utilisation, elle est rangée dans un espace dédié et sans connexion permanente. Pas de WIFI, elle se synchronise le soir pour effectuer un transfert des données. La directrice validera la publication.

Présentation de la rénovation de sept crèches.

Présentation de la végétalisation des sites.

Présentation du Scoring d'attribution des places (avec inclusion d'enfants handicapés)

Focus sur les familles monoparentales

Présentation de l'enquête de satisfaction (IPSOS/ LPCR)
(Bilan sur le taux de réponse (20-25%) aux deux enquêtes)

Question : Avec les outils que vous avez, comment expliquez-vous le faible taux de réponses ?

Le délégataire : C'est compliqué, on ne peut pas obliger les parents à répondre. On essaie de les solliciter très tôt.

Question : Je peux vous donner un conseil, pour avoir des statistiques il faut récompenser la réponse. Il faut organiser les enquêtes sous forme de concours avec quelque chose à gagner.

Le délégataire : Pour la deuxième enquête (mois d'octobre), le taux est meilleur. La satisfaction est plus importante notamment par rapport aux rénovations. L'enquête était orientée aussi sur l'accueil.

Question : Pour les personnes non-satisfaites, est-ce qu'elles motivent leur insatisfaction ? En tirez-vous des leçons ?

Le délégataire : Oui et on identifie les différents points et puis on établit un plan d'action pour répondre aux observations (formations des salariés,...). Le plan d'action est affiché sur le site est envoyé aux familles.

Question : Dans ces deux enquêtes, quels sont les points pour lesquels il y avait une insatisfaction ?

Le délégataire : Dans celle de mars, c'était surtout par rapport aux grèves nationales de la petite enfance (retraites) qui ont engendré des fermetures de crèches et par rapport aux locaux (vétusté).

Question : Pourquoi une grève a eu lieu, il y a peu de temps et comment avez-vous résolu le problème ?

Le délégataire : Juste en préambule, il y a eu deux mouvements de grève et on a repris tous les éléments. Nous avons proposé des augmentations de salaires, une prise en charge des frais de transport en communs, maintien de la prime de présentéisme,...

Une annonce a été faite par le gouvernement de revaloriser de 150 euros les métiers de la petite enfance, mais c'était inapplicable parce que tout devait se négocier par accord de branches qui comprennent plusieurs métiers (350 000 salariés). Nous avons aujourd'hui deux accords de principe avec les syndicats.

Question : Avec des difficultés de recrutement, comment maintenez-vous le taux d'encadrement qui est une exigence de la DSP ?

Le délégataire : Le secteur est effectivement en tension en termes de recrutement, en cas de carence de personnel, on réduit le temps d'accueil des enfants ou on ferme des sites. Pour les mesures de recrutements, une cellule dédiée uniquement à la ville a été créée, LCPR sollicite des agences d'intérim spécialisées, des partenariats avec la Croix-Rouge d'apprentissage ont été passés et nous valorisons la VAE avec un cabinet spécialisé.

Question : Quelle est votre situation financière ?

Le délégataire : Tout ce qui a été dit jusqu'à présent se retrouve dans les états financiers, LPCR investit en équipements en capital humains, dans les équipes, dans un contexte qui n'est pas toujours évident. Le chiffre d'affaire sur 2023 est consolidé à 16 170 000 euros. On retrouve les différentes participations (CAF, familles,...) (document projeté), à peu près 10 000 000 d'euros pour un taux d'occupation qui est à 71% réalisé et environ 70 % facturé. C'est un résultat plutôt correct.

Sur les recettes et la participation du concédant, on est pour 2023 sur un effet « bonificateur » avec des factures 2022 à émettre qui ont été passées sur 2023. C'est un résultat en ligne avec ce qui a été prévu. Le versement de la ville est de 4 000 000 d'euros. Sur les clients « hors ville », cela nous permet de consolider un chiffre d'affaire de 747 000 euros. Sur les frais de dossier, on est à 1 000 000 d'euros, ce qui était prévu. Pas de commentaires particuliers sur 2023. Les reprises de subventions CAF sont traitées en exceptionnelles dans le rapport du CAC.

Sur la partie du fonctionnement, LPCR a investi sur le petit équipement (électroménager) en plus des rénovations qui ont été présentées. Sur la partie fluide, on est sur les dépenses énergétiques qui ont subi l'impact de l'inflation et qu'on a essayé de gérer au mieux. Le résultat d'exploitation est satisfaisant, le modèle économique est sain et pérenne.

Question : Quelle est la répartition des dépenses que vous faites au titre du siège et les dépenses que vous faire sur le terrain de la DSP ? Quel pourcentage ?

Le délégataire : La distinction existe dans les documents annexes, il y a la volonté de ne pas se disperser et de centraliser les dépenses au niveau du siège et de répartir les charges.

Question : Pouvez-vous pour la prochaine fois revoir la forme des documents projetés ?

Le délégataire : c'est noté.

Commentaire de l'administration : On aurait pu passer plus de temps sur la facturation, l'année 2023 a été compliquée. Nous entrons dans la première année de troisième DSP avec un niveau d'exigence supérieur, sur lequel le délégataire n'arrive pas aux attendus, mais il y a des échanges pour trouver au quotidien des leviers pour permettre de répondre aux exigences. L'équipe administrative met en place de nouveaux contrôles (réunion, visites inopinées,...) qui s'inscrivent dans la volonté d'avoir un audit externe. Cet objectif a été décidé collégalement lors de négociations et a été évoqué au conseil municipal, on reste avec la CCSPL sur certains points qui restent à résoudre.

2- RESEAU DE CHALEUR URBAIN :

Présentation du délégataire : (document projeté)

Rappel des éléments de contexte et sur la compétence (loi 3DS).

Evolution du réseau depuis 2011 (distance, production)

Définition et évolution du taux d'ENR

Le taux maximum a été atteint, il ne peut plus techniquement évoluer.

Remarques sur l'approche commerciale des taux

Typologie des abonnés et principaux clients

Rappel des objectifs

Faits marquants sur la période :

Contexte économique

- Forte hausse du prix de l'électricité
- Un prix du gaz toujours élevé même si on constate une baisse par rapport à 2022
- Continuité du dispositif du bouclier tarifaire gaz, et mise en place d'un bouclier tarifaire électricité pour les abonnés concernés.

Administratif

- Récupération de la compétence Réseau de Chaleur par la Ville d'Aix en Provence au 01/01/2023
- Signature de l'avenant 7 actant notamment des éléments suivants :
 - o Fin initiale de DSP le 30/06/2023 prolongée au 31/12/2024
 - o Définition des modalités administratives de fin de contrat (réversibilité du service)
 - o Fixation de l'indemnité de fin de contrat au 31/12/2024
 - o Prise en charge par APEE des travaux sur l'avenue du 8 mai (450 k€ HT)
 - o Remise sur les tarifs de chaleur au profit des abonnés (-5% sur le R1, -2 € HT/k sur le R2)

DREAL

- Demande de modification de l'arrêté d'exploiter en cours d'instruction par la DREAL
- Réalisation de deux inspections DREAL
- Mise en place d'un Plan de Sobriété Hydrique (PSH) sur le site d'Encagnane visant à établir un diagnostic sur les consommations d'eau potable et un plan d'actions visant à réduire ces consommations

Commercialisation du service

- Mise en service des abonnés : OGIC bat J.

Technique

- Atteinte de la limite technique du réseau de chaleur.

- Maintien du très bon niveau de performance d'exploitation.

- Accident du 29/09/2023 – décès d'un collaborateur et arrêt des chaudières biomasse

Un accident grave a eu lieu le 29/09/2023 au niveau de la chaufferie biomasse d'Encagnane et a entraîné le décès d'un collaborateur ENGIE. Les chaudières biomasse sont à l'arrêt depuis cette date et le bâtiment a été mis sous scellés jusqu'au 5 mars 2024. Malgré cet accident dramatique, la continuité de service du réseau de chaleur auprès des abonnés a été assurée. APEE a notamment mis en place une chaudière gaz provisoire pour garantir l'appoint et le secours des moyens de production hors biomasse du réseau, sans aucune incidence tarifaire pour les abonnés.

- Casse du moteur de cogénération des Fenouillères le 16/12/2023 sans impact sur la continuité de service

Chiffres-clés en 2023 (voir support)

C'est la DSP qui absorbe dans son économie, les fluctuations de prix (mixité énergétique, profil climatique)

Focus sur la biomasse

Recyclage des résidus de l'industrie du bois. Normes de traçabilité imposées (certification du processus). Adaptation de la matière première (forêt : implantation, entretien, adaptation climatique). Structuration de la filière bois par l'Etat. Le rayon des approvisionnements s'agrandit (jusqu'à 100 kms). Gestion des forêts (période allant jusqu'en 2060-2080).

Présentation du compte d'exploitation.

Question : Suite aux travaux dans l'avenue GIONO, des administrés se plaignent que la chaussée n'a pas été refaite, quelle solution technique ?

Le délégataire : Il y a eu un recours de plusieurs parties (SOBECA, APEE et la ville) et un procès en cours. Toutefois certains travaux ont été entrepris avec l'aide du département et dans le cadre du parcours de la flamme olympique.

3- ARENA :

Présentation du délégataire :

(Projection d'un film)

Présentation du contexte

Présentation de la place du groupe Lagardère dans la gestion de salles de spectacles et la promotion culturelle.

Organigramme et organisation

Focus sur l'utilisation par le PAUC de la salle
La contrainte du planning et des délais (pose du sol)

Question : En quoi l'acoustique de l'ARENA est meilleure que celle du DÔME à Marseille ?

Présentation de la programmation
La mixité avec le calendrier des rencontres du PAUC imposée dans DSP

Taux de fréquentation
150 000 à 200 000 spectateurs

Profil des spectateurs

Entretien du bâtiment
Dommages déclarés en 2022 et 2023

Compte-rendu financier (évolution 2022-2023)
Forte augmentation des dépenses de fluides
Coûts de reprise après la crise sanitaire importants

Bilan

Le contrat actuel rend difficile un bilan à l'équilibre, voir bénéficiaire, notamment à cause de la conjoncture.

Question : Comment est gérée la billetterie ?

Le délégataire : Le prix des places est défini par le producteur de la manifestation (grille tarifaire). L'ARENA perçoit 10 à 12% du prix des places (pour location).

Question : En cas d'annulation, l'ARENA ne perçoit rien ? Vous assumez une partie du risque de la manifestation ?

Le délégataire : Oui, parce qu'on touche une partie du prix des places, les contrats prévoient un minimum garanti en cas d'annulation (assurance). Généralement, le producteur étant un client et dans la difficulté, généralement on n'applique pas ces garanties.

Question : Est-ce la même chose pour le modèle sportif ?

Le délégataire : Oui. Et le prix des places du PAUC est imposé par la fédération.

Question : Si on enlevait le PAUC, est-ce que vous pourriez être bénéficiaire ?

Le délégataire : Tout dépend du loyer de la salle, mais ce serait difficile d'arriver à l'équilibre pour ce type de salle. Cette salle reste un moyen de développer le sport professionnel dans la région avec une mixité privé-public.

Présentation du RSE

La séance est terminée à 12h45.

SEANCE DU 09 JUILLET 2024

(Transcription en synthèse des débats)

1- CASINO MUNICIPAL :

La présidente présente la DSP du Casino et rappelle aux membres de la CCSPL, la répartition des MAQ imposée par le contrat.

Présentation du délégataire:

Le PASINO GRANDE a réalisé de nombreux investissements et travaux pour proposer une nouvelle structure et être compétitif (agencement et organisation pour la meilleure expérience client).

Rappel des objectifs de la DSP

Le public visé est de 800 000 clients uniques (espaces de jeux, restauration et salle de spectacles)

Description de l'amplitude horaire par secteur

Nombre de collaborateurs et prestataires : 220/240

Description du Produit brut 58 525 667 euros et différence avec le PNJ
Période d'exploitation. Dissociation du chiffre de la restauration du produit des jeux.

Evolution de la restauration du casino :

Fusion de 5 restaurants en un seul. Projet d'une évolution vers un modèle de brasserie.
Le restaurant est complété par un dispositif de snacking.

Evénementiel :

La salle modulable permet l'organisation de plusieurs événements :

- Une programmation de spectacle avec un prestataire (Sud concerts)
Pas de revenus des spectacles mais l'occasion d'amener les spectateurs à visiter le casino. La politique tarifaire est établie par Sud concerts et les producteurs
- Des compétitions de jeux (Poker)
Ouverture à l'international avec des joueurs du monde entier
- Pour les entreprises (offre corporate)

Sur les ressources humaines :

Les salariés sont divisés en deux catégories :

- La restauration (avec les difficultés de recrutement liées à ce secteur)
- Les autres activités

Il y a une grande stabilité de l'effectif.

Présentation du sponsoring et du mécénat

Question : Quel est le profil des clients ?

Le délégataire : Beaucoup de clients ont une carte du groupe Partouche. La base compte 20 000 clients. La fréquentation varie en fonction de la sociologie et de la situation des clients. Il y a beaucoup de client de Marseille et moins d'aixoïis qui fréquentent davantage la restauration et la salle de spectacle. On constate une augmentation des clients des villes environnantes. Depuis 2019, il y a aussi une augmentation de la clientèle étrangère. En fonction de l'horaire, il y a des tendances : le matin plutôt des séniors, le soir plus d'hommes que de femmes, le week-end plus de jeunes. C'est le divertissement proposé par le casino qui attire les jeunes. Dans tous les cas, le casino met en œuvre la plus grande sécurité systématiquement.

Question : Quelle est la dépense moyenne par joueur ?

Le délégataire : 10 à 20 euros mais certains peuvent jouer de très grosses sommes (plus de 5000 euros). Les jetons ont évolué et peuvent représenter une valeur de 1 cts d'euros, ainsi le temps de jeux est augmenté (1h à 1h30).

Question : Comment s'effectue la maintenance des machines ?

Le délégataire : La loi impose une redistribution de 85 % .Les fournisseurs sont spécialisés et proposent une maintenance spécifique. Les machines sont livrées avec des programmes préétablis.

Question : Quels sont les jeux les plus rentables ? Qui sont les plus grands concurrents du casino ?

Le délégataire : Le produit des jeux est composé pour 11 à 13 millions d'euros pour les tables et le reste par des machines. La loi impose une proportionnalité entre tables et machines. Le taux d'équipement est particulièrement réglementé. Sur le principe tous les autres établissements sont des concurrents.

Question : Existe-t-il une concurrence avec les jeux en ligne ?

Le délégataire : A la création du casino, il y avait plus de concurrence mais depuis les joueurs recherchent du casino viennent parce qu'ils recherchent son environnement. Les joueurs en ligne sont exclus du contexte réglementé et de la pratique des jeux recommandée. Sur la prévention des addictions, chaque collaborateur reçoit une formation spécifique et trois mises à jour par an. Chaque joueur présente une pratique qui lui correspond : les jeunes se divertissent, les quarantennaires seront plus dans une forme de défi.

Question : Combien coûte une machine ?

Le délégataire : entre 20 000 à 50 000 euros l'unité. Pour la DSP l'investissement est de 500 000 euros. La durée de vie d'une machine est aléatoire, elle devient vite démodée, la maintenance est très compliquée, un simple contrôle des boutons coûte entre 3500 et 500 euros.

Question : Comment devient-on croupier ?

Le délégataire : C'est un métier de passion, il y a une formation et une certification. Le Casino est un centre de formation, c'est une nécessité compte-tenu du volume de jeux organisé, il faut des croupiers formés à ce niveau d'activité et cela favorise une plus grande adaptation des salariés. Pour un jeu de carte la durée de la formation est de 2,5 mois.

Question : Pourquoi si peu d'aixoïis ? Est-ce un manque d'information ?

Le délégataire : C'est un sujet de réflexion, les aixois sont peut-être moins attirés par le jeu, en revanche, ils fréquentent la salle de spectacles et avec des travaux nous avons pu augmenter la fréquentation des jeux.

Question : l'année dernière, l'accent a été mis sur le POKER ? Est-ce toujours le cas ?

Le délégataire : Oui, et le casino est devenu leader en matière de Poker. Nous espérons multiplier les partenariats avec de grands organisateurs et nous avons l'espoir d'accueillir une étape du championnat international.

Question : Sur l'augmentation du coût des fluides, quels impacts ?

Le délégataire : un travail est mené sur les produits, les matériaux et les comportements des salariés. Le casino est équipé de 15 000 LEDs basse consommation. Il y a des stratégies d'économies d'énergie : extinction dans la journée. Le choix des circuits courts pour les sous-traitants est privilégié. Un audit annuel est réalisé.

2- GRAND THEATRE DE PROVENCE:

Présentation du délégataire :

(diffusion d'un support)

71 levers de rideau réalisés (67 programmées brochure + 4 générales)

37 propositions artistiques différentes

1323 artistes programmés

Fréquentation

74 719 spectateurs (rep. payantes)

91,7% de remplissage

16 propositions artistiques (36 représentations) dont le remplissage est \geq à 95%

Origine géographique du public

Grille tarifaire 23/24 identique à celle de la saison précédente

En 2023, le prix moyen d'un billet vendu au GTP en saison est de 24,16€ TTC.

Prix moyen le plus bas depuis son ouverture

Le dispositif EAC

Le dispositif EAC retenu pour le GTP depuis son ouverture porte sur les propositions musicales.

2 concerts scolaires retenus en 2023 pour un total de 559 places.

- Sirba Octet : 300 places (mai) – musique klesmer de tradition orale

- Cercle de l'Harmonie : 259 places (nov) autour de La symphonie pastorale, Beethoven

Kiosque au Sud

Outil solidaire de billetterie de dernière minute lancée par Arsud, proposant des tarifs réduits.

109 places vendues en 2023 : 83 en saison et 26 pour le Festival de Pâques

Accueils en résidence

- Le Cercle de L'Harmonie – direction Jérémie Rhorer
- Cie Grenade, Josette Baïz pour la création Antipodes

Rayonnement régional

8 propositions artistiques mettant en scène des artistes issus ou résidant du territoire aixois à la Région PACA étaient programmées, pour 15 représentations payantes, sans compter les représentations Aller Vers

Maillage territorial artistique

- Ballet Preljocaj
- Michel Kelemenis
- L'orchestre du Conservatoire Darius Milhaud (Born to groove, Thomas Leleu)
- Compagnie Grenade – Josette Baïz
- Café Zimmermann
- Orchestre national Avignon-Provence
- Production Hip Hop Baroque, dans le cadre d'Aller Vers
- Joseph Gautier

3 générales autour des artistes du territoire : A.Preljocaj Blanche Neige, Antipodes de Josette Baïz et Michel Kelemenis avec Magnifiques.

Mise à disposition d'espaces de répétition :

IESM, Cie (1)promptu, Cie Louis Brouillard / Joël Pommerat...

Médiation

Autour du Cercle de l'Harmonie, orchestre en résidence

2 parcours Immersion dans l'orchestre

- En collaboration avec la Maison d'arrêt de Luynes (9 détenus / SAS et semi-liberté) Découverte de l'univers et de l'économie spécifique de l'orchestre symphonie pour les détenus. Préparation aux concerts et (re)connexion avec les émotions (3 RDV)

- En collaboration avec le Centre social et culturel La Provence (20 séniors isolés)

Parcours de sensibilisation et de découverte de l'univers et des métiers du spectacle vivant, notamment la vie d'un orchestre pour ces séniors (4 RDV).

Lancement d'un nouveau partenariat avec ORCHESTRE A L'ECOLE, porté par une équipe pédagogique du Conservatoire D.Milhaud

En novembre , 54 élèves de CM1 des écoles J.Jaurès et H.Wallon (ZEP) se sont rendus au GTP pour rencontrer les musiciens et Jérémie Rhorer. Séance personnalisée de découverte de l'orchestre, couplée à une visite des coulisses et une rencontre avec les équipes techniques. D'autres actions suivront jusqu'à la fin du CM2.

4 concerts sociaux

- o APHM – service néonatalogie (mars)
- o Saint Jean de Dieu (maison de retraite) (mars)
- o APHM – service psycho pédagogique (nov)
- o EHPAD Saint Thomas de Villeneuve (nov)

Parcours musique pour 3 classes de primaire EAC

1h de musique en classe pour préparer les élèves à découvrir la Pastorale

Ecole Joseph d'Arbaud, Ecole Les 2 Ormeaux et Ecole Célony

Médiation

Autour de la 2e résidence du Ballet de l'Opéra de Paris

- Ateliers de pratique chorégraphique dirigés par 2 danseurs
- en danse classique auprès des 12-15 du Groupe Grenade
- en danse contemporaine pour les danseurs adultes de la Cie Grenade
- Parcours Dans les pas de l'Opéra (entre mai et sept)

par Julien Guillemard et Marion Gautier de Charnacé, quadrilles du ballet Avec le centre social de l'Agora (danse afro-urbaine) et 5 danseurs de breakdance

Et le Centre social St Gabriel (danse classique et contemporaine, et non pratiquants en danse) (Marseille) Chaque centre a pu participer à 3 ateliers (Marseille), 1 visite du GTP et voir le spectacle

- Masterclass publique au Conservatoire

Par Elisabeth Platel, pour la classe de 5e CHAD

- Répétition générale

Ouverte au public professionnel (danseurs d'A.Preljocaj par ex,) sur invitation

- Rencontre dans le hall du GTP en avant spectacle – ouverte à tous avec José Martinez, directeur de la danse de l'Opéra de Paris
- Rencontre en bord de plateau après le spectacle pour les groupes de jeunes ayant suivi les ateliers
- Cours à la barre géante en extérieur – pour tous (127 participants)

Sous la direction d'Andrey Klemm, maître de ballet de l'Opéra

Parcours croisé avec Le jeu de Paume « Il était une fois ... le conte »

autour de 3 spectacles différents : Alice au pays des merveilles (jazz - GTP), Hansel et Gretel (théâtre -

TJP) et Blanche Neige (danse – GTP)

Véritable découverte pour les enfants du monde du théâtre, ils se sont familiarisés avec l'univers du spectacle vivant et ses différentes disciplines et ont pu plonger dans l'univers fascinant des contes et de leur interprétation. Ce parcours a pour objectif de développer leur esprit critique et de comprendre comment une histoire peut être mise en scène, sans recours nécessaire aux paroles.

Dans ce parcours pensé sur-mesure, 10 enfants de 10/12 ans placés par l'aide sociale à l'enfance (Asso St Michel et foyer Delta Sud – Aix ont ainsi pu assister d'octobre à décembre à :

- o 1 séance d'introduction et de préparation aux spectacles
- o 1 visite des coulisses du Grand Théâtre
- o 1 visite du Jeu de Paume
- o 1 rencontre avec les artistes d'Hansel et Gretel
- o 3 spectacles

Actions transversales

TOUT PUBLIC

- Ateliers de pratique artistique (Preljocaj, Hofesh Shechter, les 7 doigts)
- Salons de musique (11) et des avants-concerts
- Masterclass (ballet jazz de Montréal, opéra de Paris)

SCOLAIRES

- Parcours scolaires autour de Sirba Octet (3 classes de primaires EAC), Antipodes Cie

Grenade (3 classes collège) et
le Cercle de l'Harmonie (3 classes primaires EAC)

AUPRES DES PRATIQUES ARTISTIQUES & ETUDIANTS

- Orchestre d'Avignon : ouverture répétitions aux étudiants IESM et à la classe de Terminale option Musique (lycée Vauvenargues)
- Jean-François Zygel : atelier d'improvisation avec des musiciens du Conservatoire au Big One
- Richard Bona : rencontre et échange en salle entre artistes et élèves de la classe jazz du Conservatoire
- Dans le cadre de MOMAIX : 17 enfants du Centre Albert Camus ont assisté au Carnaval des Animaux et à un atelier de musique + visite

PUBLIC EMPECHE en établissement hospitalier / maison de retraite – projet HEKO avec le soutien d'ASSAMI

- Equipement d'un nouveau site : Centre gériatrique Roger Duquesne (Aix) en sept
- 18 retransmissions en direct du GTP (Preljocaj, Thomas Leleu, concert Gospel, Opéra de Paris, etc.)

Aller Vers - juin, septembre et décembre 2023

Hip Hop Baroque avec Pablo Valetti & Jean-Charles Jousni - reprise

- 19 représentations – en juin dans les parcs et place de village, en septembre dans les campus du département
- A Aix, Aix Fenouillères, CROUS Gazelles, Faculté de Droit.

- 1485 spectateurs

Ave Maria Tour avec Joseph Gautier

- 8 concerts en décembre
- dont l'Eglise St Esprit (Aix) et l'église de Mimet
- 880 spectateurs

Retombées médiatiques

- Une programmation prestigieuse présentant des événements qui renforcent toujours davantage la visibilité du GTP dans la presse nationale et internationale:

- plus de 700 retombées médias (presse écrite / web) dans 200 supports différents.

- 35 sujets/interviews dans la presse nationale

- 65 sujets/interviews dans la presse régionale

- Poursuite du développement du site et des réseaux sociaux

Page Grand Théâtre du site : 71 118 vues (+171% p/r à 2022)

Page FB Grand Théâtre : 19 500 abonnés (+8% en 1 an)

Régulièrement de nouveaux podcasts avec des artistes programmés au GTP

Retombées directes sur l'économie locale

502 K€ HT dépensés directement (par le Grand Théâtre ou par les compagnies et orchestres) dans le cadre de la programmation auprès d'entreprises aixoises ou du territoire pour accueillir

les 1323 artistes de la saison :

- Nuitées locales 274 982 € - 2352 nuitées artistes
- Location de matériel 109 142 € (instrument, son, lumière)
- Traiteurs et restauration 82 861 €
- Transferts locaux 28 785 €
- Location de lieux (hors GTP) 6 512 €

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'impact économique des spectateurs et des locations d'espace en termes d'hébergement, restauration, transports locaux, visites touristiques.

DEUX TEMPS FORTS

1/ Festival de Pâques – 31 mars au 16 avril

Edition record pour les 10 ans !

27 concerts payants dans 3 lieux aixois

22 719 places éditées sur les concerts payants

84,7 % de taux de remplissage (82,4% en 2022)

1020 artistes invités sur cette quinzaine (1677 nuitées)

Festival en partage / Près de 7000 spectateurs sur le volet solidaire

5 concerts Région (Veynes 05, Apt 84, Forcalquier 04, Pourrières 83, et Cathédrale d'Aix 13)

5 concerts en centre-ville

4 concerts sociaux, 4 Masterclass, atelier d'initiation à la direction d'orchestre,

12 rencontres avec le public, 5 ateliers d'éveil musical, 3 parcours scolaires, émissions en direct,

Captations audiovisuelles : 1 sur Arte Concert, 2 sur Mezzo et 4 via dispositif HEKO

6 retransmissions radio

Contribution au fonctionnement du GTP

777 K€

Presse

500 retours presse, 50 retours presse étrangère, 70 journalistes accueillis, 20 voyages de presse, une centaine d'ITW

2/ Festival Nouveaux Horizons – 10 au 12 novembre

3 concerts gratuits autour de la création musicale mondiale au Conservatoire 3 salons de musique en avant-concert au Teddy Bar avec les compositeurs, animés par le journaliste Laurent Vilarem

6 commandes d'œuvres (3 compositrices & 3 compositeurs) et 8 jeunes interprètes autour de R.Capuçon et G. Caussé

1391 spectateurs

2 commandes d'Etat (aide à la création musicale) attribuées par la DRAC PACA aux œuvres de Camille Pépin et Sacha Blondeau

Partenariat renouvelé avec France Musique (retransmission des concerts)

Des événements d'envergure

28e Conférence internationale sur la technologie des aimants (MT-28)
Congrès international d'ITER / 10 au 15 septembre 23

Cet événement a marqué l'aboutissement d'un travail collaboratif territorial initié en 2018 avec ITER, l'Office du Tourisme, le Conservatoire et le Pavillon Noir.

• 6 jours de conférences, de présentations et de cours de courte durée (+2 jours de montage / 2 jours de démontage)

- 43 entreprises et partenaires universitaires présentant leurs technologies en mode salon / stand sur toute la durée du congrès
- Près de 1000 scientifiques et ingénieurs réunis afin de partager les dernières avancées dans le domaine des aimants pour les applications médicales, la physique des hautes énergies, les transports et l'aviation, les projets de décarbonisation et, enfin et surtout, l'énergie de fusion.
- Co-organisation ITER et le CEA.

ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

Le délégataire poursuit sa mission d'entretien de maintenance, de mise aux normes et de renouvellement des biens mis à disposition.

En 2022, le programme GER réalisé par le délégataire s'est élevé à 283 020 € HT.

- Scénique / 205 449 €

Le poste le plus important a été la réhabilitation du système de pilotages du cintre informatisé du GTP : changement de version de pilotage scénique informatisé à vitesse variable, remplacements des serveurs informatiques, codeurs etc., (155 380€) et renouvellement des systèmes d'amplifications sonores (34 995 €). Renouvellement de matériel d'orchestre (7 145 €).

- Bâtiment 77 751 €

Un certain nombre de maintenance et de renouvellement de matériel sur le système de sécurité incendie hauteur de 48 K€

Budget de fonctionnement (hors Festival de Pâques)

Montants des subventions

Le total des subventions TTC attribuées à MIRABEAU en 2023 s'élève à 6 029 232 € :

- Ville d'Aix en Provence : 5 329 846 € (exploitation indexée 5 676 K€ moins titre de recette) et 216 000 € (investissement) moins 123 354 € de produits constatés d'avance
- DRAC PACA : 89 000 € TTC soit 87 457€ HT
- Région PACA : 490 000 € TTC soit 488 149 € HT
- SACEM : 15 000 € TTC
- Maison de la Musique Contemporaine : 4 000 € TTC
- CNV : droits de tirage de 12 133,6 €

Montant du loyer versé à la Ville Apport net de la Ville d'Aix (exp. – titre + invest.)
740 400€ HT 4 805 446 €

Résultat comptable d'exploitation : 97 362 € HT (0,94 % des produits)

L'EMPLOI

Vision globale

- 92 personnes (hors intermittents et apprentis) correspondant à 59,7 ETP
- 46 CDI

- 39 CDI (accueil, bar et caisse) à temps partiel
- 7 CDD
- 12 artistes français et étrangers, hors Festival de Pâques
- 98 techniciens intermittent
- 5 apprentis (technique, médiation, coordination artistique, comm et développement)

Quelques chiffres

- 54% des CDI sont au forfait jour, 46% des salariés sont annualisés.
- Âge moyen des CDI : 43,76 ans I Ancienneté moyenne : 6,77 ans
- Index égalité hommes / femmes de 93/100 (80/100 en 2022)

LES EVENEMENTS ENTREPRISES

Chiffre d'affaires record à ce titre également avec des locations portées par l'événement le congrès international d'ITER

- 17 locations réalisées - 26 910 personnes accueillies
- 7 soirées entreprises réalisées - 181 personnes accueillies

Politique RSE et transition écologique et sociale

Plan d'action triennal finalisé et début de mise en œuvre

- Programme LED bâtementaire (2022) associé à de nouvelles consignes de température et horaires d'ouverture du bâtiment réduits a permis une baisse de consommation électrique de 17,6% :

Janv-Nov 2022 = 801 688 KWh vs Janv-Nov 2023 = 660 686 KWh.

- Dépliant A5 dédié à l'accessibilité dont 3 spectacles en audiodescription au cours de la saison 23/24

- Mise en place du tri sélectif dans tous les espaces bureaux et collecte de papier dans les espaces publics : 1248 Kg de papier/carton et 23 Kg de gobelets recyclés, plus de 7000 kWh économisés, 21 arbres préservés, mais également 25h de travail générées pour une personne en difficulté grâce au programme d'insertion sociale de la société Élise. Depuis, fourniture de gourdes individuelles aux salariés pour réduire drastiquement l'utilisation de gobelets.

- Audit demandé et financé par le CIC sur la politique RSE du Festival de Pâques (difficulté pour nous d'obtenir des données chiffrées pour certains bâtiments de la Ville)

Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

- L'ensemble du personnel a été formé, webinaire à disposition pour les nouveaux arrivés

Question : Quels sont les nouveaux métiers dont on parle dans le monde du spectacle ?

Le délégataire : Il y a notamment, le coordinateur d'intimité, qui intervient lors de scène de nu dans un spectacle.

Question : Quelle évolution pour le Festival de Pâques ?

Le délégataire : Une volonté d'ouvrir à des publics jeunes et seniors et éloignés (Festival en

partage)

Question : Comment est financé le Festival ?

Le délégataire : Il y a eu 25 millions d'euros de mécénats et pas de subventions. Aujourd'hui il y a une recherche de financement qui est organisée.

Question : Est-ce que dans la DSP, il y a une école de théâtre ?

Le délégataire : Non, il y a le conservatoire et beaucoup de liens existent avec le GTP et le théâtre du Jeu de Paume.

Question : La ville a demandé dans la DSP, une politique tarifaire adaptée, des actions de médiations culturelles et l'accueil du FIAL. Ce qui explique le prix des billets. Quelles sont les obligations avec le FIAL.

Le délégataire : Il s'agit de mettre à disposition le GTP pendant la période du festival gratuitement.

3- 6MIC:

Présentation du délégataire :
(support projeté)

- 433 activités
- 121 concerts
- 101 résidences
- Fréquentation : 71 162 (+18%)
- 15 spectacles

121 concerts :

- 21 dans le cadre du « Tour du 6MIC »
- 48 000 spectateurs
- 51% de remplissage
- 90% de taux d'objectif
- Emergence et scène locale : 40%

SYNTHÈSE DES ACTIONS DE DIFFUSION

145 événements de diffusion :

- 121 concerts
- 4 forums, foires, salons
- 5 projections
- 15 spectacles

MODES DE CONTRACTUALISATION

Le 6MIC impliqué dans 87 des 121 concerts en 2023

- Forte proportion d'engagement direct (32%)
- Équilibre entre les différents types d'acteurs
- 26 structures organisatrices de concerts

ACCUEIL DES OPÉRATEURS LOCAUX

- 42 concerts (35%) organisés ou coorganisés par des opérateurs locaux :

MUSICAL RIOT, AIX'QUI, l'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE, le CONSERVATOIRE d'Aix-en-Provence, ADAM CONCERTS, SUD CONCERTS, PAREA, SOUTH EVENTS et le DALIDA INSTITUTE

Les formats récurrents :

Roller disco, La locale, le club indé,...

RÉSIDENCES & RÉPÉTITIONS

- 101 journées de résidences
- 19 journées de répétitions
- Diminution de l'activité de résidence par rapport à 2021 et 2022

29% d'artistes nationaux :

- Aurélie Saada
- Deluxe
- Mass Hysteria
- Jain
- Worakls
- Christophe Mae.

Activités de répétition :

- Pour des ensembles de choral : Spectacul'Art
- Dalida Institute

COPRODUCTIONS, CRÉATIONS

Projet « Immersive 360 » : partenariat BI-POLE, HEXALAB – 5 jours de résidence + sortie de résidence

Soirée « Immersive 360 » : LAB GAMERZ

Coproduction ou coréalisation sur de la création de concerts :

- Lamuzgueule et Shout

Le « 6 de Chœur Junior » avec l'Académie Aix-Marseille

Artiste local en résidence à l'année (Financement Carte Blanche Région Sud) : Sweet Street Opéra

ATELIERS ET INTERVENTIONS SCOLAIRES

73 projets impliquant une vingtaine d'établissements scolaires pour un total de 1 113 bénéficiaires

- « 6 de chœur junior »
- « Chanson Résistante »
- « Fabrique Électro de la SACEM »
- « Jeu des 7 Familles »
- « La pépinière des compositeurs »

ACTIVITÉS EN MILIEU PÉNITENTIAIRE ET SOCIAL

- « Écris ta peine »

ACTIVITÉS ESTIVALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

- Projet DRAC PACA Été culturel – Strange Island
- Projet Podcast à l'Ephad Roger Duquesne

VISITES DU 6MIC

En 2023 nous avons proposé 17 visites réparties ainsi :

- 5 visites à la demande de groupes ou de collectifs
- 4 visites dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- 4 visites dans le cadre des Indus'3'Days
- 2 visites auprès d'étudiants en formation Régie du spectacle
- 2 visites destinées aux abonnés au 6MIC

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

En 2023, organisation de deux expositions temporaires en partenariat avec Les Rencontres du 9e ART

ARTISTES REPÉRÉS

Sur l'année 2022-2023, accompagnement de 9 artistes programmés à l'occasion de festivals partenaires ou du « Tour du 6mic »

- Bonkers
- Liquid Jane
- Fauzenne, Glitch
- Kimsar
- Two Eyed
- Cyclop, Sweet
- Street Opéra
- Emmanomalie
- Poisson Volant.

CRÉATION DU PROGRAMME D'AIDE À L'ÉMERGENCE MAGMA

- Les 5 artistes retenus pour cette promotion 2023-2024
- 1 showcase de présentation le 22 octobre 2023

LE TOUR DU 6MIC

- 21 soirées de concert gratuites
- 1 600 spectateurs

RÉSEAUX & DISPOSITIFS PARTENAIRES

Liste des tremplins ou dispositifs partenaires :

- PRINTEMPS DE BOURGES
- BAR EN TRANS (Glitch)

- JARDIN SONORE (Liquid Jane, Glitch)
- LA PÉPINIÈRE D'ARTISTES
- QUART 2 TOUR
- TREMPLIN ORIZON SUD
- TREMPLIN PULSATION DU CROUS
- TREMPLIN CLASS'EUROCK
- TREMPLIN PLANET MARS
- TREMPLIN LA FRAPPE (MARSATAC)

POLITIQUE TARIFAIRE, DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

ZOOM SUR LE AIX BIÈRE FESTIVAL

- 4 400 visiteurs en 2023
- 3 jours de festivités

CARTE VIBRATIONS

- Plus de 260 abonnés en 2023
- Tarifs préférentiels et invitations à divers événements

FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2023, 13 jours de formation (UBITECH)

FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un lien étroit avec le monde universitaire, notamment Aix- Marseille Université :

- L'adhésion au Pacte AMU
- Organisation d'ateliers de MAO
- Depuis 3 ans, accueil des journées culturelles de l'IMPGT
- Participation en tant que membre fondateur à la Chaire OTACC

POSITIONNEMENT ET REPRÉSENTATION

Nos actions de représentations :

- FÉDÉLIMA
- SMA
- PRODISS
- PAM
- Provence Culture
- RPM
- Participation au séminaire ministériel organisé par la DGCA sur l'évolution du label des SMAC – Scènes de Musiques Actuelles (juin 2023)

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES ET VHSS

Nos engagements :

- Signataire de la charte d'égalité hommes-femmes (CNM)
- Signataire de la charte RIDER.E et affichage dans l'enceinte du 6MIC
- Création d'une charte de bonne conduite pour l'équipe et le public
- Nomination d'une référente VSS
- Action de sensibilisation via une campagne d'affichage au sein du bâtiment (association CONSENTIS)
- Adhésion au dispositif ICI C'EST COOL

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nos engagements :

- Installation d'une mini déchetterie devant l'entrée du bâtiment
- Installation de poubelles différenciées destinées au tri des déchets :
 - Collecte de 0,5 tonnes de bouteilles plastiques, 1,5 T de papier et carton, 1,6 T de verre et 15,1 T de déchets résiduels
 - Economie équivalente à la consommation d'énergie de 58 foyers
- Travail régulier avec le fournisseur d'énergie ENGIE
- Formation des équipes au séminaire « Décarbonons la culture » (SMAC La Belle Electrique)
- Travail collaboratif STARTER et DECLIC (décarbonation des musiques actuelles)

Présentation de la stratégie de communication

SYNTHÈSE DE LA BILLETTERIE

- Utilisation d'un système de billetterie en marque blanche (See Tickets)
- Utilisation d'autres réseaux de distribution : FNAC, Ticketmaster, Shotgun, Dice, etc
- 2 305 réservations via le dispositif ministériel PASS CULTURE (6 % des réservations)
- En 2023, plus de 15 000 acheteurs (+35 %)
- Plus de 36 062 billets payants vendus

FRÉQUENTATION DES STUDIOS

- 5 studios de répétition
- Ouverture 6 jours sur 7
- En 2023, 7 625 heures de répétition
- 6 soirées « À vous les Studios »

SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

Résultat 2023 : - 84 306 € Résultat d'exploitation : - 454 029 € Recettes propres de +33,22%,

3 152 273 € de produits

- CA = 1 616 245 € (+28%)
- Billetterie + 87,5 %
- Bar + 9 %

- Subventions d'exploitation : 1 123 125 € (-1,86 %)
- - 15 % par rapport au CEP
- - 36 % par rapport à des équipements comparables

3 292 188 € de charges

- Charges artistiques directes : 507 388€ (+7%)
- Masse salariale : 1 177 797 € (+3%)
- Charges de bâtiment : 479 844 € (+21%)
- Charges de fonctionnement : 175 740 € (+4%)

Procédure d'alerte relancée le 05 octobre 2023 puis suivi semestriel du tribunal de commerce

Suivi patrimonial

Liste des travaux

Problématiques rencontrées

- Remontée d'eau dans le TD de l'office bar
- Fuite importante sur l'alimentation du système d'arrosage du parking
- Constat de fissures sur 4 vitres
- 3 infiltrations d'eau sur des jointures du bâtiment impliquant des ruissellements intérieurs

SYNTHÈSE EMPLOI ET EFFECTIF

1 192 766 € de masse salariale

- + 4,14 par rapport à 2022
- 36% du budget de fonctionnement (-2%)
- 27 ETP
- 63% de permanents
- 21% d'intermittents (4,6 ETP)
- Politique de préservation de l'équipe permanente avec +4% d'embauche intermittente
- Bar : 608 paies pour 3,3 ETP

19 permanents

- Refonte de l'organigramme avec plusieurs évolutions de poste

Restrictions budgétaires : plan social prévu en 2024 avec 4 suppressions de poste

Question : Le délégataire est dorénavant une commune, qu'est-ce que cela change pour vous ?

Le délégataire : Pas de changements majeurs, la DSP est un contrat et sans avenant, il n'y pas de changements dans les objectifs à atteindre. Par ailleurs, le 6MIC s'inscrit dans le territoire aixois depuis sa création.

Question : Vous êtes-vous rapproché de l'ESA ?

Le délégataire : oui, régulièrement et autour du cycle Locus-sonus (art audio).

La Présidente propose aux membres de la CCSPL qu'une visite soit organisée prochainement pour découvrir le site.

Fin de la séance à 12H45.